

La lettre

Lettre d'information de la commune d'Olby



Édito

par Samuel Gauthier - Maire d'Olby



Une nouvelle rentrée vient de s'effectuer à l'école concluant cette période de vacances. Grâce à l'implication des employés municipaux, des parents d'élèves, des élus lors du chantier participatif et en lien avec l'équipe enseignante, nos jeunes Olbygeoises et Olbygeois ont pu être accueillis dans les meilleures conditions.

Le mois de septembre est celui des inscriptions. Retrouvons le chemin des associations et de leurs bénévoles qui font vivre le lien social de notre commune. Cette année, la livraison de la salle polyvalente, de la médiathèque et du nouveau terrain de sport est une magnifique opportunité pour s'engager dans le monde associatif olbygeois.

Que les personnes et le milieu associatif qui les utiliseront puissent s'épanouir, se parler, se cultiver, se faire plaisir avec les différentes possibilités que nous offrent ces nouveaux équipements.

L'ensemble des membres du conseil municipal est, quant à lui, toujours mobilisé et travaille sans relâche sur les projets d'aménagements communaux comme vous pourrez le découvrir à la lecture de cette lettre.

Nous vous souhaitons à tous une belle rentrée et comptons sur votre mobilisation lors des différents événements programmés.

Votre mobilisation alimente la nôtre !

OÙ TROUVER L'INFORMATION ?

SITE INTERNET

<http://www.olby.fr/>

Actualités de la commune, informations administratives, publications du conseil municipal (délibérations, comptes-rendus des réunions, lettres), activités associatives ...

AFFICHAGE

Panneau extérieur de la mairie : annonces légales (arrêtés, règlements). D'autres panneaux seront prochainement disposés dans les villages de la commune et le champ des infos sera élargi.

FACEBOOK

Page [Commune-dOlby-110487684017280](https://www.facebook.com/Commune-dOlby-110487684017280)

Publications sur la vie de la commune.

Espace d'échanges sur ce thème.

PAR MESSAGERIE

Possibilité de recevoir des informations par mail : pour cela remplir le formulaire disponible sur www.olby.fr ou en mairie.

À LA MAIRIE

Lundi : 13h30 – 18h ; Mardi : 13h30 – 19h

Jeudi : 09h – 12h30 ; Vendredi : 09h – 11h

SUR PANNEAU POCKET

Voir page 2

Directeur de publication : Le maire - Samuel GAUTHIER
Responsable de la rédaction : Commission communication
Hélène BRIGNON - Noëlle LACOURT - Bernadette PLANEIX
Michèle GUILLAUME - Frédéric CARAY
Parution : septembre 2022
communication@olby.fr / 04 73 87 10 77

PANNEAU POCKET



**UN NOUVEAU CANAL DE COMMUNICATION
EXCLUSIVEMENT RÉSERVÉ À L'INFORMATION
ET À L'ALERTE**



La mairie d'Olby s'est équipée de PanneauPocket, l'application d'informations et d'alertes, dans le but d'être au plus proche de ses habitants.

Une application à télécharger sur votre mobile pour communiquer en direct et au plus près de vous (disponible sur Apple store, Google play et AppGallery).

Le choix de cette application est lié à sa simplicité d'utilisation, sa forte implantation sur les communes voisines (Ceyssat, St Pierre-Roche, St Bonnet, Mazaye...), son partenariat avec la gendarmerie (bientôt à Rochefort-Montagne).

UNE APPLICATION GRATUITE POUR LES UTILISATEURS

L'usage de Panneau Pocket est gratuit et illimité pour tous sans exception : les résidents permanents de la commune, les visiteurs occasionnels, les touristes, les personnes possédant une résidence secondaire...

Confidentialité assurée : aucune collecte de données personnelles, pas de création de compte individuel, ni de géolocalisation.

Disponible sur tous les supports : smartphone, tablette et ordinateur.

Des informations diffusées en temps réel.



UN DISPOSITIF FACILE À UTILISER POUR TOUS

Des ateliers d'initiation à « Panneau Pocket » seront proposés.

SERVICES DES EAUX POTABLES

Le mardi 12 juillet 2022, le conseil municipal a adopté le nouveau règlement du service des eaux potables après avoir été validé par le service juridique du conseil départemental du Puy-de-Dôme. Ce règlement est accessible sur le site internet de la commune dans la rubrique "Eau et déchets / Eau". Il est aussi disponible en format papier à la mairie.

Lors du prochain conseil municipal, mardi 13 septembre, une nouvelle tarification des services est à l'ordre du jour. Celle-ci sera appliquée dès que le prochain relevé des compteurs aura eu lieu.

Comme chaque année vous trouverez en pièce jointe le coupon à retourner à la mairie par mail (secretariat@olby.fr) ou par courrier (14 place de la Fontaine 63210 OLBY) concernant la relève des compteurs. Comme les années passées, Jean-Jacques BOUILLOT poursuivra le relevé de certains compteurs et sera disponible auprès des personnes en difficulté, pour réaliser ce relevé. L'objectif est de visiter tous les compteurs sur une période de 3 ans.

**LE RETOUR DU RELÈVÉ DES COMPTEURS DOIT ÊTRE IMPÉRATIVEMENT
EFFECTUÉ AVANT LE 15 OCTOBRE 2022.
Vous remerciant pour votre collaboration.**

GESTION DES DÉCHETS

DÉCHETS : LA SIMPLIFICATION DES CONSIGNES DE TRI UN AN APRÈS

DAVANTAGE DE DÉCHETS DANS LE BAC JAUNE ...

Depuis le 1er mai 2021, les habitants du Puy-de-Dôme ont la même consigne de tri : « **Tous les emballages et tous les papiers vont dans le bac jaune** ». Cette harmonisation et l'élargissement des consignes visent à trier mieux et donc recycler plus pour atteindre 55% de déchets recyclés et réemployés en 2025 et 65% en 2035. Alors que nous disent les chiffres un an après ? Que les déchets collectés en bacs jaunes ont fortement augmenté 3 kg/habitant supplémentaires en 2021 par rapport à 2020, soit une augmentation de près de 7%. Ceux collectés dans le bac des ordures ménagères ont quant à eux diminué d'1 kg/habitant.

... MAIS DES ERREURS DE TRI ENCORE TRÈS PRÉSENTES

Malheureusement, les erreurs de tri, c'est-à-dire les déchets déposés dans le bac jaune, alors qu'ils ne doivent pas y être, restent élevées, atteignant aujourd'hui 21% des tonnages collectés soit l'équivalent d'un camion de collecte sélective sur 5 !
Masques, déchets médicaux, couches, emballages pleins ou imbriqués, restes alimentaires, verre, câbles électriques, bonbonnes de gaz ou encore animaux morts, la liste des erreurs retrouvées sur la chaîne de tri est longue.

POURQUOI ÉVITER DE TELLES ERREURS ?

- **Réduire la pénibilité et augmenter la sécurité** de l'ensemble des personnes qui travaillent en contact avec nos déchets, dans les installations de valorisation ou lors de leur transport. Une seringue dissimulée sous un carton ou des débris de verre dans un sac fermé peuvent blesser les salariés.
- **Arrêter les incidents sur les installations.** Chaque jour, câbles électriques, gravats ou autres déchets mal triés arrivent par erreur sur les tapis et les bloquent ou les déchirent.
- **Baisser les factures des contribuables** car ces erreurs coûtent cher à la collectivité et donc aux usagers ! Ces déchets mal triés représentent un surcoût évitable de 1,5 M € à minima, alors que, bien réorientés (la plupart possèdent des filières de valorisation dédiées telles que le verre), ils peuvent générer des recettes et donc permettre de réduire les coûts de traitement pour les habitants du territoire.

ALORS ...



Source Valtom

FIBRE OPTIQUE

Les premières habitations ont été raccordées à la fibre depuis le mois de juin.

Le déploiement va se poursuivre dans les prochains mois.

Pour savoir si votre logement est éligible à la fibre, vous pouvez consulter ce site internet : <https://reseaux.orange.fr/couverture-reseaux/carte-de-couverture-fibre>

SERVICES PUBLICS

MUTATION DE THIERRY TOURREAU



Après 23 ans passés au service de la collectivité, des Olbygeois et des Olbygeoises, Thierry a souhaité donner une nouvelle orientation à sa carrière professionnelle en rejoignant Clermont Auvergne Métropole. L'équipe municipale tient à le remercier pour sa disponibilité, son professionnalisme, mais aussi son investissement en tant que pompier volontaire sur la commune. Nous lui souhaitons tous nos vœux de réussite pour la suite de sa carrière.

SOUTIEN DES CANTINES SCOLAIRES

Un dispositif de soutien spécifique permet d'aider les petites communes à investir pour la mise en place des mesures issues de la loi n° 2018-938 du 30 octobre 2018, dite «loi EGAlim», dans leur service de restauration scolaire.

Cette loi vise notamment l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire, et une alimentation saine, durable et accessible à tous.

Les aides financières peuvent concerner :

- Les investissements matériels,
- Les investissements immatériels,
- Les prestations intellectuelles (formations, audits, conseils, études).

Le dossier déposé par l'équipe municipale en mars, vient d'être retenu par l'Etat. Ainsi, notre cuisinier Raymond LUSSU va bénéficier de prestations intellectuelles et de nouveaux matériels (friteuse, batteur, hachoir et trancheur à pignon) pour un montant de 9 000 € pris en charge à 100%.



NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS DANS LA COUR DE L'ÉCOLE



Les enfants de la commune ont repris le chemin de l'école. Ils ont trouvé dans la cour des bancs et un nouveau garage à vélo grâce au chantier participatif du 24 juillet. Les agents de la commune se sont aussi armés de leurs rouleaux pour refaire les peintures de délimitations des espaces de jeux.

Nous souhaitons aux élèves ainsi qu'aux agents et aux enseignants une bonne année scolaire. Année qui se fera sur le thème de l'école dehors et de la connaissance d'Olby.

PROJETS - TRAVAUX EN COURS

LA LIVRAISON DE LA SALLE POLYVALENTE

ENFIN ... Ce projet aura mobilisé depuis deux ans beaucoup d'énergie. Ce chantier aura été tout sauf un long fleuve tranquille avec pour bouquet final les répercussions de la crise sanitaire.. Espérons que son utilisation soit optimale, notamment pour redonner du dynamisme aux activités associatives, et permettre de renforcer le lien social sur notre commune.



Pour l'équipe municipale cet équipement a pour vocation également d'organiser les événements essentiels à la vie démocratique locale, de disposer d'un lieu dédié à la culture, d'offrir un espace pour organiser les événements festifs des Olbygeoises et des Olbygeois, mais aussi d'accueillir des personnes et des structures extérieures à la commune désirant organiser divers types d'événements (événements familiaux, assemblées et séminaires d'entreprises ...) pour promouvoir notre territoire.

Plusieurs réunions ont permis d'impliquer les associations dans la conception de cette nouvelle salle polyvalente. De même, plusieurs temps d'échanges ont été organisés pour convenir des modalités d'utilisation et de réservation de cet équipement.

Vous trouverez toutes ces informations sur le site internet www.olby.fr ou en mairie aux horaires d'ouverture.



Que les personnes et le milieu associatif qui l'utiliseront puissent s'épanouir, dialoguer, se cultiver, se faire plaisir avec les différentes possibilités qu'elle nous offre.

LE DEVENIR DU BÂTIMENT DE L'ANCIENNE MAIRIE



• Céline BARRIER - Carnet de voyage Dômes Sancy ardennaise •

L'équipe municipale poursuit sa volonté d'optimiser les ressources financières de la commune et de dynamiser l'économie locale en accueillant dès le mois de septembre le bureau d'étude ETRE dans l'ancien cabinet dentaire. Des travaux sont programmés à l'étage dans l'ancienne bibliothèque afin de proposer un nouveau local à cette société à compter du deuxième semestre 2023. D'autres travaux seront ensuite programmés dans l'ancien cabinet dentaire pour accueillir un médecin lors du deuxième semestre 2023. Enfin, les réflexions se poursuivent pour réhabiliter l'ancien appartement au-dessus de La Poste.

PROJETS - TRAVAUX EN COURS

LA LIVRAISON DU TERRAIN DE SPORT INTERCOMMUNAL



Pour cette rentrée sportive 2022/2023, le nouveau terrain de sport est à disposition pour les associations sportives de l'intercommunalité.

Cet équipement est géré par la communauté de communes Dômes Sancy Artense. Une convention est en cours de finalisation entre la commune et la communauté de communes afin de permettre la prise en charge des frais (électricité, fluide, entretien, ...) inhérents à cet équipement au prorata d'utilisation par les associations intercommunales et les associations de la commune.

Plusieurs réunions ont permis de travailler sur le planning d'utilisation de cet équipement. Les associations sportives de notre commune ont été conviées à participer à celles-ci.

La municipalité a aussi obtenu l'ouverture de cet équipement pour les habitants en dehors des créneaux associatifs. Cette ouverture a été acceptée sous réserve du respect d'un règlement d'utilisation.



En cas de non respect de ce règlement, l'utilisation libre de cet équipement sera remise en cause.

LA SITUATION DES BOITES AUX LETTRES

La municipalité a pris attache avec les services du groupe La Poste concernant l'état des boîtes aux lettres de notre village.

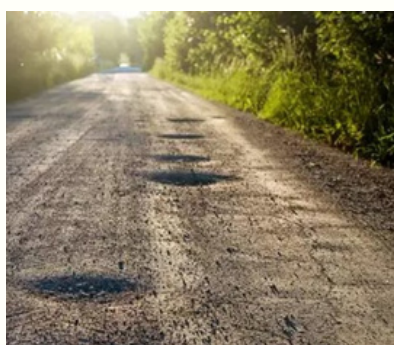
Nous avons réalisé un état des lieux partagé en juin dernier.

Au total 140 boîtes aux lettres devront être changées.

Compte tenu de ce nombre très important, le remplacement va se dérouler sur plusieurs mois en essayant, dans la mesure du possible, de remplacer les boîtes les plus dégradées en priorité.



LA SITUATION DE LA VOIRIE



Après la réalisation de l'inventaire de la voirie communale par les services de l'ADIT, le diagnostic de cette dernière vient d'être communiqué à la municipalité.

Ce diagnostic révèle que 70% de nos voiries, soit 19,5 km, nécessitent des travaux de réfection. L'estimation de cette remise en état s'élève à ce jour à 850 000 €.

A l'aide de ce diagnostic, l'équipe municipale va s'attacher à définir dans les prochains mois un plan de travail sur ce point.

PARTICIPER

MA COMMUNE AU NATUREL

La commune est inscrite dans la démarche « Ma commune au naturel » portée par le conseil départemental du Puy-de-Dôme.

Le conseil départemental, au travers de cette démarche, valorise et accompagne toutes les communes engagées pour améliorer le cadre de vie et embellir l'espace public. Les moments d'échanges entre l'équipe du jury et l'équipe municipale ont pour objectifs d'évaluer le travail réalisé mais aussi d'apporter des conseils pour progresser. L'intérêt pour nous tous, c'est de vivre dans une commune accueillante et de prendre en compte les enjeux écologiques pour la santé et le bien être de tous. C'est aussi **permettre à chacun d'être acteur à part entière dans cette démarche** en participant aux événements, aux divers chantiers proposés par la commune, ou par le fleurissement de son habitation, l'engagement dans l'entretien d'espaces publics, les gestes éco-citoyens ...



Le mardi 26 juillet, le jury a été reçu par la commission fleurissement, animée par Madame Bernadette PLANEIX, pour procéder à l'évaluation des critères. Cela a surtout été un moment de conseil et d'échanges pour aider la commune à trouver des solutions d'aménagement simples et des modes de gestion adaptés.

MA COMMUNE ET SON IDENTITE

Dans le cadre des diverses réflexions de l'équipe municipale pour renforcer le sentiment d'appartenance des citoyens à notre commune, plusieurs questions se sont posées sur le logo de la commune et plus globalement sa charte graphique. Le logo est une composition figurée, d'éléments visuels qui représentent la vision de notre village aujourd'hui. En revanche, le blason est un sceau officiel, qui représente le passé immuable de la ville, et ce qui l'a construite.



Parce qu'il doit représenter au mieux notre territoire et les personnes qui le composent, la municipalité propose de mettre en place un groupe de travail pour concevoir le futur logo de notre village. Ce groupe de travail a pour objectifs de mettre en place les modalités de participation du plus grand nombre, de proposer et sélectionner des logos à soumettre au vote en fin d'année 2022. Le logo choisi à l'issue du vote sera présenté lors des vœux du maire le vendredi 06 janvier 2023 à 19h à la salle polyvalente. Cette démarche participative sera animée bénévolement par Françoise BERNARD qui bénéficie de compétences reconnues en la matière. La commune tient à la remercier pour son engagement dans cette démarche.

Les dates de réunion du groupe de travail sont les suivantes, à la salle polyvalente :

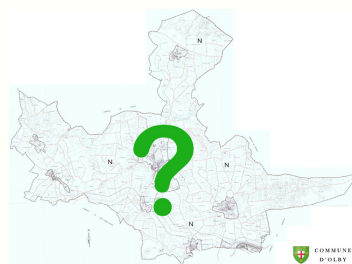
Lundi 26/09/2022 à 20h - Lundi 05/12/2022 à 20h - Jeudi 05/01/2023 à 20h

Ce groupe de travail est ouvert à tous - Pour participer merci de contacter la mairie.

PARTICIPER

LE PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

Afin de doter notre commune d'un outil de réglementation et de planification de l'urbanisme intégrant les enjeux de notre territoire et les aspirations de ses habitants, le cabinet GEOSCOPE mène depuis le début de l'année un travail de collecte et d'analyse des données relatives à l'histoire et au fonctionnement de notre commune et de son environnement.



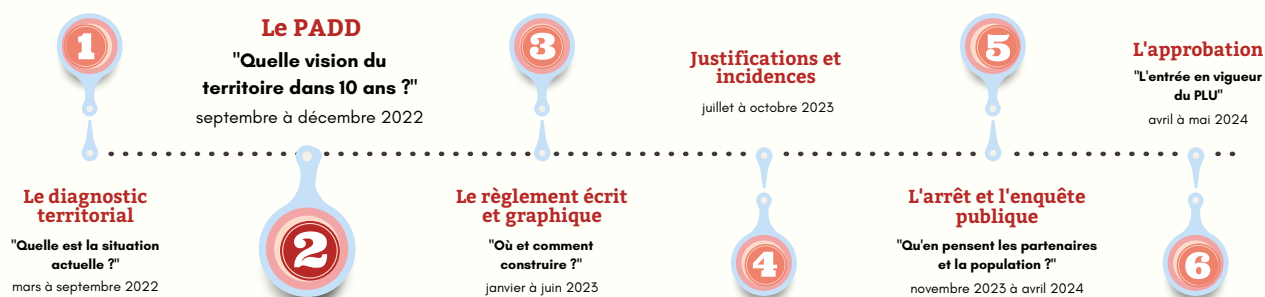
Ce travail « d'état des lieux » qui touche à sa fin va permettre d'établir le **diagnostic territorial** qui constitue la première étape du PLU. Il s'est, en outre, nourri de plusieurs temps d'échanges et de concertation réunissant les élus, les acteurs du monde agricole, les représentants du conseil départemental, du Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne ...

Les Olbygeois(es) ont également été sollicités lors de cette phase : mise en place de boîtes aux lettres (physiques et numériques) pour collecter les avis et les témoignages ; rencontres et échanges, notamment lors de la balade photo organisée le 9 avril dernier et animée par David Gonthier, ou encore à l'occasion de l'exposition participative installée à la mairie le 2 juillet.



Exposition PLU - Mairie - 02 juillet 2022

Nous entrons maintenant dans la phase de rédaction du projet d'aménagement et de développement durables (PADD) pour notre commune.



Cette étape clé va nous permettre de définir nos objectifs et projets pour les 10 ans à venir en matière de développement économique et social, d'environnement et d'urbanisme.

La concertation se poursuit au cours de cette étape avec l'organisation d'ateliers participatifs en commun avec la commune de Saint-Bonnet-près-Orcival :

- **Samedi 17 septembre 2022** de 10h à 12h30 à la salle des fêtes d'Olby, autour des thèmes "Paysage et cadre de vie / Espaces publics et équipements".
- **Samedi 19 novembre 2022** de 10h à 12h30 à Saint-Bonnet-près-Orcival sur les thèmes "Architecture / Abords des constructions".

Si vous ne pouvez pas venir sur ces ateliers, vous pouvez contribuer via le site internet de la commune sur la page www.olby.fr/participer/plu.

Votre participation aux différents temps d'échanges et de concertation de cette phase du PLU est importante pour notre commune : plus elle sera conséquente et soutenue, plus le PLU reflètera vos envies et vos objectifs pour Olby.

PATRIMOINE

APPEL AUX DONNS POUR L'ÉGLISE

Vous trouverez en pièce jointe de cette lettre d'information, le document explicatif pour la restauration de notre église et le bulletin pour réaliser votre don.

Face aux difficultés économiques des communes rurales comme la nôtre, afin de mener à bien ses projets et préserver l'ensemble de son patrimoine, l'équipe municipale souhaite explorer toutes les pistes de financement possibles.

Dans cette démarche, le partenariat avec la fondation du patrimoine est une perspective intéressante car elle permet aux entreprises, aux particuliers de décider d'affecter leurs impôts sur le patrimoine local de notre commune.



Pour exemples :

- **Une entreprise fait un don de 1 000 €. 660 € seront déduits de son impôt sur les sociétés. Le coût réel du don pour l'entreprise sera donc de 340€.**
- **Un particulier fait un don de 100 €. 66 € seront déduits de son impôt sur le revenu. Le coût réel de son don sera donc de 34€.**



Un premier dossier a été déposé en juin afin de collecter 5 500 € pour le traitement de la charpente de l'église et le renfort de ses pièces maitresses. Face aux versements de généreux donateurs, la collecte de dons a atteint 11 700 € début août. Ainsi, une nouvelle tranche de chantier est présentée aujourd'hui afin de remplacer les abat-sons du clocher qui sont en très mauvais état. Une demande de subvention auprès de la région Auvergne Rhône Alpes est en cours.

Le coût global des travaux comprenant le traitement et le renfort de la charpente, et le remplacement des abat-sons, s'élève à 40 000 € TTC. 20 000 € sont appelés sous forme de don, 8 000 € auprès du conseil régional, 1 800 € auprès du conseil départemental et 10 200 € par la commune.

La municipalité tient à remercier très chaleureusement les donateurs qui soutiennent ce projet et ne manquera pas de convier ces derniers à un moment de convivialité lors de la réception des travaux.

CONNAITRE OLBY

PARTAGER ET CONSERVER LA MÉMOIRE DU TERRITOIRE COMPRENDRE SON ENVIRONNEMENT

Depuis 2020, la municipalité développe différentes actions pour permettre aux habitants de connaître la commune avec pour objectifs de :

- Sauvegarder, et valoriser le patrimoine matériel et immatériel d'Olby ;
- Lutter contre le phénomène de cité dortoir en permettant aux habitants de mieux connaître le lieu où ils habitent ;
- Favoriser la relation habitant/agriculteur ;
- Préserver l'environnement ;
- Favoriser les échanges intergénérationnels ;
- Valoriser l'image de la commune.

Pour cela, elle a pour projet d' :

- Apporter aux habitants des supports permanents de connaissances de la commune sous tous ses angles ;
- Associer toutes les générations à leur construction ;
- Identifier des parcours de découverte de la commune et de les rendre autonomes.



Balade de Monteribeyre - 19 Juin 2022



Balade des Bernards - 2 juillet 2022

Deux balades "Connaitre Olby" ont déjà réuni une trentaine de participants le 19 juin et le 2 juillet pour découvrir l'environnement, le patrimoine et les histoires des secteurs de Monteribeyre et des Bernards.

Prochaines dates prévues :

- 17/09/2022 - Encas apéritif
- 18/09/2022 - Balade de Bravant
- 5 ou 6/11/2022 - Encas petit déj'
- 26/11/2022 - Encas goûter
- 26/02/2023 - Balade de la Gardette
- 23/04/2023 - Balade du Bouchet-Monteillet

Projet Leader

Dans l'objectif d'enrichir la démarche "Connaitre Olby", la commune a déposé un projet auprès du GAL VOLCANS D'Auvergne dans le cadre du programme Leader de développement rural Auvergne dont les actions sont :

- **La réalisation de plaquettes de différents parcours** de découvertes autour de la commune (version numérique et impression papier) ;
- **La réalisation de vidéos témoignages** des structures et personnes ressources ;
- **La réalisation d'une base de photos professionnelles** des lieux et temps importants de la commune ;
- **La création de 3 panneaux explicatifs** : carte des différents parcours (place de la Fontaine), frise historique (quartier de l'église), compréhension du paysage à 360 degrés (Puy de Cros) ;
- **Des interventions auprès des classes de l'école** sur la découverte du patrimoine et de l'environnement proche.

Le 28 juin 2022, la commune a obtenu un financement à hauteur de 15 260 € HT pour un coût global de 19 075 € HT.

CHANTIERS PARTICIPATIFS

JARDIN DU PRESBYTÈRE

De l'automne 2021 au printemps 2022 s'est déroulé le chantier participatif de la Motte castrale. Plusieurs samedis matins ont été nécessaires à la dizaine de volontaires afin de remonter les deux murs d'enceinte en pierres sèches.

Ce chantier s'est poursuivi en juin dernier pour construire l'ouverture du jardin du presbytère. Deux maçons sont venus renforcer l'équipe. Après une semelle coulée en béton, deux piliers ont été aménagés en pierres découpées et jointées au béton. Il reste une demi-journée de travail.

Un grand merci à tous les participants présents sur ces deux chantiers.



LA COUR DE L'ÉCOLE

Nous remercions les quatre volontaires très qualifiés qui ont participé au chantier de la cour de l'école du 24 juillet afin d'offrir, enfin, des bancs et des range-vélos aux enfants.

Un nouveau chantier sera bientôt proposé pour lasurer les bancs et faire une nouvelle assise autour de l'arbre central de la cour.



Registre des personnes fragiles isolées

Ce registre est confidentiel. Il ne sera activé qu'en cas d'alerte et d'urgence liées à un risque tel que le froid, la canicule, une crise sanitaire ou tout autre évènement nécessitant une prise en charge spécifique des personnes qui en auraient besoin. L'inscription sur ce registre est facultative, et les personnes ont un droit d'accès et de rectifications des données nominatives.

Les personnes qui peuvent figurer sur ce registre sont les personnes âgées de 65 ans et plus résidant à leur domicile, les personnes âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail résidant à leur domicile, les personnes adultes handicapées et les autres publics vulnérables du fait de leur isolement et non pris en charge par un service particuliers.

La demande d'inscription est réalisée soit par la personne concernée, ou le cas échéant par son représentant légal ou par un tiers. Pour s'inscrire, télécharger le formulaire sur le site internet de la commune ou se rendre en mairie aux horaires d'ouverture, ou par email à secretariat@olby.fr.

MOBILITÉ

ENQUÊTE MOBILITÉ DU



Dans le cadre de ses missions, le Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Clermontoise a décidé de réaliser une enquête sur les déplacements effectués quotidiennement par les résidents de l'aire d'influence de Clermont Auvergne Métropole. La communauté de communes Dôme Sancy Artense en fait partie. Elle soutient la démarche et participe à son financement.

Elle se déroulera à partir du 4 octobre 2022 pour une durée de 4 mois.

L'objectif de cette enquête est de mieux connaître les pratiques de déplacements des habitants pour mieux organiser le système de transport (circulation routière, stationnement, transports collectifs, infrastructures...)

Elle sera effectuée via des entretiens en face à face et/ou par téléphone. Les ménages sollicités pour répondre à cette enquête seront préalablement informés par une lettre comportant les informations relatives à l'enquête et les droits concernant le respect des données à caractère personnel.

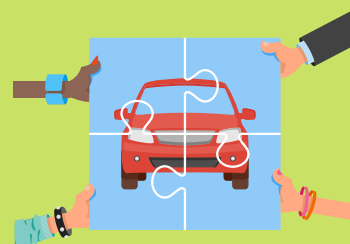
Vous pouvez en toute confiance participer afin que les questions de mobilité, si importantes sur notre territoire, soient les mieux traitées possibles.

TROUVEZ UN COVOITURAGE SIMPLEMENT

Vous cherchez à covoiturer pour vous rendre au travail, pour descendre vos enfants au lycée ou pour tout autre besoin, venez partager vos trajets et découvrir les potentiels covoitureurs et covoitureuses sur notre commune.

Nous vous proposons une rencontre le **samedi 10 septembre à 10h30 à la salle polyvalente.**

Si vous n'êtes pas disponible, envoyez-nous un courriel secretariat@olby.fr en indiquant vos coordonnées, le trajet qui vous intéresse et vos horaires.



CIRCULER À OLBY

À la suite des propositions du groupe de travail "Circuler à Olby", le conseil municipal a approuvé le 3 mai 2021 l'accord pour entamer les démarches suivantes :

1. Limitation de la vitesse à 50 km/h du rond-point du Pont d'Olby à l'entrée du Bourg (sur la D553) ;
2. Limitation de la vitesse à 30 km/h dans tout le centre bourg ;
3. Installation d'un radar pédagogique sur la commune ;
4. Installation d'un panneau STOP à l'intersection de la D558 et la D553 (route de Coheix en haut du hameau Les Bernards).

Ces modifications seront réalisées en fin d'année.

Pour info : en juillet 2021, le conseil départemental a réalisé une analyse de la vitesse sur deux zones du bourg d'Olby :

- Cimetière : 600 passages/jour avec 200 excès de vitesse/jour ;
- École : 1300 passages/jour avec 100 excès de vitesse/jour.

PLACE AUX ASSOCIATIONS

FC OLBY-CEYSSAT-MAZAYES

Le FC OCM a retrouvé le chemin du terrain début août, et respire désormais avec les nouvelles installations, qui se prêtent parfaitement au jeu léché de ses 3 équipes !

Deux entraînements rythment la semaine, le mardi et le jeudi, à 19h. L'équipe des vétérans, jouera, elle, les vendredis soirs, à 21h. Les rencontres de championnat à domicile se tiendront cette année les samedis soirs, à 18h et/ou 20h.

Le 1er rendez-vous de la saison aura lieu à ces horaires le samedi 17 septembre. Venez nous encourager !

Si vous souhaitez rejoindre le club, en tant que joueur ou bénévole, nous aurons grand plaisir à vous accueillir.

Au delà de la pratique sportive qui rassemble ses membres, le club d'Olby est un magnifique lieu de diversité, de rencontres et de partage.

Retrouvez toutes les informations utiles sur notre page Facebook : Fc olby ceysat mazayes.

Contact : Gaëtan MICHELET
tel : 07-86-39-23-75.
Email : 527342@laurafoot.org.

OLBY MULTISPORT

Les activités d'OlbyMultisport reprendront les 21 et 23 septembre 2022 à la salle des fêtes d'Olby.

Multisport enfants :
De 14 à 15h : GS-CP
De 15h à 16h30 : CE1 au CM2

Cardio – Circuits training – Abdos Fessiers :
De 18h à 19h
De 20h30 à 22h

Et du vendredi 23 Septembre 2022 :
Gym d'entretien:
De 10h à 11h

Pour plus de renseignements, vous pouvez nous joindre :
olbymultisport@hotmail.fr

Nadine GIRAUD : 04.73.87.10.16 Sandrine LUSSU : 04.73.87.63.01

**Retrouvez les coordonnées des associations sur
www.olby.fr**

**Pour continuer à fonctionner, les associations ont besoin de
nouveaux adhérents et de bénévoles, venez les rencontrer
lors de la fête des associations le 17 septembre 2022 à 15h.**



LES ÉVÈNEMENTS À VENIR



REPAS DES SENIORS

Le repas des séniors est programmé pour le samedi **26 novembre 2022** à 12h30. Ce dernier est réservé aux habitants de plus de 65 ans.

Une invitation est jointe pour les séniors concernés. Une erreur ou un oubli sont possibles, nous en sommes désolés. Alors n'hésitez pas à venir demander votre feuille d'inscription en mairie.

Dernier délai d'inscription : le 21 octobre 2022

Programme Olby fête son patrimoine

Vendredi 16 Septembre

19h30 - salle polyvalente

Conférence d'Yves MICHELIN : l'évolution du paysage d'Olby

Samedi 17 septembre

10h - 12h30 - Salle Polyvalente

Atelier de travail Plan Local d'Urbanisme

15 h - Salle polyvalente et Stade

Fête des associations

18 h et 20h - Stade

Matches du FC Olby Ceysnat Mazayes

18h30 - Salle Polyvalente

Encas - apéritif participatif "Connaitre Olby"

Dimanche 18 septembre

9h - Jardin du presbytère

Balade "connaitre Olby" en direction de Bravant

12h - Jardin du presbytère

Pique nique en musique avec l'orchestre Vent dans les cordes (école interco de musique CCV communauté)

14h - Jardin du presbytère

Création d'un mandala géant suivi d'un concert



A NOTER DANS VOS AGENDAS !

| | | |
|---|----------------------------------|--|
| Mardi 13 septembre | 20h - Salle du conseil municipal | Conseil municipal |
| Vendredi 16 septembre au Dimanche 18 septembre | Olby | Olby fête son patrimoine |
| Samedi 24 septembre | Place de la fontaine | Marché d'automne organisé par le comité des fêtes |
| Samedi 1er octobre | 13h30 - Stade | Octobre rose organisé par le comité des fêtes |
| Dimanche 16 octobre | Salle polyvalente | Concours de belote organisé par le club du tilleul |
| Dimanche 16 octobre | 9h30 - Terrain de foot | Les foulées de la Sioule organisé par Olby multisport |
| Samedi 22 octobre | Salle polyvalente | Bourse aux jouets organisé par Graine de Malice |
| Vendredi 28 octobre | Place de la Fontaine | Départ des 4L pour la Casamance |
| 5 ou 6 novembre | 9h - Salle polyvalente | Encas - Petit déjeuner "Connaitre Olby" |
| Vendredi 11 novembre | 11h - Monument aux morts | Armistice avec les anciens combattants du territoire |
| Mardi 22 novembre | 20h - Salle du conseil municipal | Conseil municipal |
| Samedi 26 novembre | 12h30 - Salle polyvalente | Repas des Séniors |
| Samedi 26 novembre | 16h30 - Médiathèque | Encas - Goûter "Connaitre Olby" |
| Mardi 13 décembre | 20h - Salle du conseil municipal | Conseil municipal |
| Samedi 17 décembre | Salle polyvalente | Marché de Noël organisé par le comité des fêtes |
| Vendredi 6 janvier 2023 | 19h - Salle polyvalente | Voeux du maire |

OLBY FÊTE SON PATRIMOINE

DU 16 AU 18
SEPTEMBRE 2022

HISTORIQUE - NATUREL
VIVANT - ASSOCIATIF
CULTUREL - BÂTI



CONFÉRENCES - ATELIER PLU- FÊTE DES
ASSOCIATIONS - APERITIF ET BALADE
"CONNAITRE OLBY" - PIQUE-NIQUE MUSICAL
MANDALA COLLECTIF GÉANT